



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 63167

## Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la possibilité de créer un fonds de compensation à la conversion des retraites perçues par les ressortissants français en Algérie. En effet, un certain nombre de ressortissants français ont exercé une profession en Algérie où ils ont cotisé pour la retraite. Ils en perçoivent donc aujourd'hui les fruits. Cependant, le pouvoir d'achat des retraités qui bénéficient d'une pension en provenance de l'étranger ne correspond pas, après conversion, au coût de la vie en France. En conséquence, il souhaiterait connaître sa position sur cette question et lui demande si elle envisage de créer un fonds permettant de compenser, pour ces retraités, la perte de pouvoir d'achat à la conversion de leur pension en francs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Bourquin](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63167

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juillet 2001, page 3778